

RENE CHABERT

RÉCEPTION
À
L'ACADÉMIE DE NIMES

Discours de bienvenue de
Madame Catherine MARES,
Président de l'Académie.

Remerciements de
Monsieur René CHABERT
et éloge de son prédécesseur
Monsieur Pierre-Marie MICHEL

Vendredi 19 octobre 2007

Madame le président Catherine Mares reçoit Monsieur René Chabert en ces termes :

Monsieur,

Parmi les épreuves à travers lesquelles il vous a fallu passer avant d'accéder à ce fauteuil, celle des questions (pour ne pas dire de la question) à laquelle je vous ai soumis ne fut pas des moindres, d'autant qu'elle se situait à un moment particulièrement crucial de la toute jeune vie de votre première petite fille, heureusement rétablie maintenant. Vous m'avez alors avoué que ce qui était le moteur de votre vie de chercheur - et d'homme, tout simplement - c'était cette dialectique du clair et de l'obscur, du connu et de l'inconnu, de l'éblouissement devant la connaissance et de l'humilité devant l'ignorance. Dialectique de la vie et de la mort.

La tâche qui m'incombe en ce jour relève de la même dialectique. Il faut en effet, pour que vous occupiez ce fauteuil, qu'il ait été laissé vacant par votre prédécesseur. Si nous sommes tout heureux de vous accueillir aujourd'hui, - non pas en inconnu mais en vieil habitué de nos séances - il n'en reste pas moins que nous vivons tous, et en particulier le groupe catholique auquel vous appartenez désormais, dans la tristesse du départ trop brutal et prématuré de Pierre-Marie Michel. Je ne m'étendrai pas sur les raisons pour lesquelles le

vide qu'il laisse est considérable : votre tâche est de nous le signifier. Je voudrais néanmoins dire à quel point le devoir de mémoire est chose importante. Les anciens n'avaient pas tort, qui plaçaient l'immortalité dans le fait de continuer à *voler sur la bouche des vivants*. Si les modestes académiciens nîmois que nous sommes ne peuvent pas se targuer de la même immortalité que leurs émules parisiens, dont nous avons ici un fier et non des moindres représentants, en la personne de Monsieur le professeur Michel, le frère de notre confrère décédé, je pense qu'il est de la plus haute importance de garder mémoire de ce qu'ont fait de grand les hommes qui, en dépit de leur modestie, ont laissé une trace, cette trace si chère à René Char. Cette trace qui est, à proprement parler, le sillage du poète. Nous comptons sur vous pour nous la dessiner et nous entraîner à sa suite.

Visiblement, vous avez, vous aussi, envie de laisser une trace de votre passage sur la terre, et pas seulement par vos deux filles et votre petite fille, vos chères enfants. Vous avez même, un moment, confié à l'écriture le soin de laisser une trace par des poèmes. Qui oserait vous le reprocher ? Les tièdes encomrent notre planète, rien en eux qui soit capable de la faire vivre, de l'enflammer. *Dieu vomit les tièdes* dit l'évangile. N'est-ce pas une parole terrible ? C'est, m'avez-vous dit, auprès de votre grand-mère que vous avez appris l'ardeur, et son corollaire indispensable, la sagesse, un peu comme frère Roger, de Taizé, avait appris auprès de sa grand-mère à faire vivre ensemble, pendant la grande guerre,

catholiques et protestants. La grand-mère de bientôt dix-neuf petits enfants que je suis est sensible à ce rôle.

Vous ne craignez pas d'affirmer votre foi. L'une des richesses de la façon très particulière dont nous vivons la laïcité, en notre Académie nîmoise, c'est la grande liberté dont nous disposons. Loin de nous opposer les uns aux autres, les groupes nous permettent d'équilibrer nos rapports mutuels. Le respect et l'ouverture étant la loi qui nous régit, chacun, et vous êtes de ceux qui aiment en user librement, peut faire partager aux autres les raisons de ses choix. Le véritable humanisme est à ce prix.

Vos études vous ont conduit à travailler dans un laboratoire, prétexte à explorer sans cesse de nouvelles voies. Toutes visaient l'exploration du corps humain, surtout en ses parties les plus fragiles et les plus vitales, et la façon de remédier à leurs déficiences. Poursuivant sans relâche vos travaux, vous avez obtenu successivement un DEA de neurobiologie sensorielle à Montpellier, puis un DEA à l'École pratique des Hautes Études suivi, en ce même établissement, d'une thèse en neurobiologie, qui vous a permis d'accéder au titre de docteur en neurobiologie et à la qualification de maître de conférences des Universités. La présence en ces lieux - qu'ils honorent en vous honorant - de M. le professeur Bons et de son épouse témoigne de votre attachement à l'École pratique des Hautes Etudes et au laboratoire de neuromorphologie fonctionnelle de Montpellier.

Il serait long et fastidieux d'énumérer tous les stages que vous avez accomplis, tant en France qu'à l'étranger, tous les travaux que vous avez publiés, d'autant que mon ignorance en ce domaine me ferait rapidement apparaître comme un cuistre, si je tentais de la cacher ! Ce laboratoire d'otoneurologie que vous avez fondé et dont vous êtes responsable, au service de M. le professeur Lallemand, ici présent, je vous laisse le soin de nous faire partager les merveilles qu'il vous permet de déployer. Vous nous direz les découvertes presque inespérées que vous y avez faites et les luttes quotidiennes que vous y menez. Recherche fondamentale et pratique clinique ne se séparent pas. Elles sont couronnées par la mission d'enseigner. Elles assurent cet ancrage humain qui est la raison d'être de tous vos travaux.

Le service des autres a mobilisé aussi vos énergies. De 79 à 87, en créant l'ARIEDA, vous vous êtes occupé de l'intégration des enfants déficients auditifs dans le milieu scolaire. Puis, pendant neuf ans, de 1987 à 1996, vous avez été secrétaire du comité nîmois de la Croix Rouge française. Votre action au moment des inondations, aux côtés de Georgina Dufoix, dont il me plaît de rappeler ici l'action à la Croix Rouge, vous a valu la médaille de la ville de Nîmes, des mains de M. Bousquet. J'espère ne pas vous avoir trahi en faisant ainsi le récit des actions que vous avez menées pendant votre vie. Il y a longtemps, m'avez-vous dit, que vous connaissez et que vous

pratiquez, grâce à M. Nadal, l'Académie. Vous en devenez aujourd'hui un membre à part entière. D'une certaine façon, toutes vos richesses deviennent nôtres, pour le bien de la communauté. À quoi servirait le maintien d'institutions aussi vieilles que cette maison si, rénovées sans cesse par l'apport de talents et d'énergies nouvelles, elles n'étaient au service de l'humanisme et de la culture ?

Il vous appartiendra de mettre à la portée des ignorants que nous sommes (pour la plupart) ces mystères des cellules nerveuses auxquelles vous vous consacrez. Dans cet auditoire où les ans défraîchissent parfois les cellules auditives, vous aurez à cœur de le faire de manière à être entendu (dans tous les sens du terme) par chacun d'entre nous. Ainsi pourrons-nous partager votre émerveillement devant les incroyables subtilités de la nature et votre modestie devant toutes les ignorances que nous partageons.

Désormais, Monsieur, vous êtes des nôtres. C'est avec joie que nous vous accueillons.

Madame Catherine Mares donna ensuite la parole à Monsieur René Chabert.

Madame le Président,
Madame le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les académiciens,
Chers parents et amis,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie sincèrement de votre investissement et j'ai pleine conscience, Madame le Président, que la meilleure part des gratifications que vous m'accordez est majorée favorablement, eu égard à votre amabilité et aux traditions de notre Compagnie. D'ailleurs, on peut discuter des traditions, il en est une pleine d'intérêts à plusieurs niveaux, c'est celle de rencontrer les confrères résidants. Je les remercie de leur accueil confraternel et chaleureux. J'ai été particulièrement touché, et ce, de la part de tous, par les propos chargés d'émotion et les informations échangées.

Je remercie du fond du cœur Madame Michel et Monsieur Bernard Michel, son fils, de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Pendant que j'attendais dans la salle de Lordat, j'ai essayé de penser aux absents, aux patients affectés et à leurs familles, aux équipes avec lesquelles je collabore. Mon émotion pour chacun est empreinte de respect.

Mes chers confrères, cet honneur que vous me faites s'accompagne d'appréhensions puisqu'il me fait succéder à notre éminent et regretté confrère Monsieur Pierre-Marie Michel. Toutefois, je vis cette responsabilité avec paix et détermination.

Comme vous l'avez constaté, on n'arrive pas ici tout seul. Je vais citer, le plus rapidement possible, les principaux personnages qui m'ont permis d'accéder à cette place. C'est ma façon de leur témoigner ma

reconnaissance.

Dès les premiers pas d'entrée dans cette salle d'audience on est accompagné d'un parrain ; c'est pour moi Monsieur Charles Puech, que je remercie vivement, sans oublier Madame Hélène Deronne.

Ensuite, je reviendrai à l'origine et je débiterai par la personne qui m'a aidé à me structurer et développer ma réceptivité, ma grand-mère Louise Meynier que Monseigneur Robert Dalverny avait bien connue. Il se rendait fréquemment chez elle, à l'époque où il était au séminaire avec un des membres de ma famille.

Comme à l'accoutumé, je resterai très discret vis-à-vis de mon épouse Simone, ce qui n'aura que plus de valeur profonde face à nos engagements. Je pense très fort à nos filles, à nos gendres, à ma fratrie et à notre famille et belle-famille. Je pense à mes parents, à ma Mère qui a été enseignante et qui est partie le mois qui précédait mon élection comme correspondant. Et par une heureuse circonstance de la vie je vais dédier cette distinction à notre première petite fille, Célia, qui est née le mois dernier. Je pense également à l'union de Nathalie et de Gabriel.

Je suis particulièrement heureux de partager ces instants avec le professeur Lallemand, avec lequel tous les grands projets hospitaliers se sont réalisés, Jean-Gabriel et Odile, merci de votre présence. J'ai une fois encore l'occasion de témoigner mon profond respect à Madame le Professeur Noëlle Bons qui a connu Monsieur Pierre-Marie Michel ; elle a

énormément compté pendant mes travaux d'étude alors qu'elle dirigeait le laboratoire de Neuromorphologie fonctionnelle de Montpellier - et à Monsieur le Professeur Jacques Bons président à l'EPHE. L'École Pratique des Hautes Études en Sorbonne est parfaitement représentée.

À Messieurs les Professeurs Alain Uziel, Rémi Pujol et Jean-Luc Puel et leur équipe INSERM, à Monsieur le Professeur Jacques Magnan de l'Hôpital Nord à Marseille et à Monsieur le Professeur Norbert Koenig.

À Madame Lassalle qui au-delà de ses fonctions importantes de secrétaire perpétuel, tout le monde en convient, m'a accueilli avec confraternité et amitié.

À Gabriel Audisio, qui a parrainé mon arrivée en tant que correspondant et au docteur Pascal Gouget, alors président, pour son accueil chaleureux et plein d'intérêt.

À mon confrère Paul Maubon avec lequel nous échangeons une symétrie entre nos activités et celles de nos épouses.

J'ai une pensée bienveillante pour Paulette et Daniel ainsi que pour Christine et Emmanuel.

À Pierre et Christine Chillet, nos amis et je n'oublie pas Alexandra.

Bien sûr la liste n'est pas exhaustive, ce serait trop long. Que ceux que je n'ai pas cités me pardonnent.

Chers confrères et amis, notre adresse affective, familiale, le berceau de Nathalie et Anne-Claire, le port

d'accueil d'Olivier et de Gabriel, est toujours situé 122 rue de l'Espoir. Ma nouvelle résidence « de l'Esprit » est désormais 16 rue Dorée.

J'arrive avec la conscience de l'héritier qui passe pour recevoir et pour donner, pour traverser cet espace de temps délimité et préparer la rétrocession pour d'autres héritiers. C'est un peu comme prendre un nouveau train de la vie qui voyage depuis 325 ans. D'ailleurs, notre compagnie possède toujours le même nombre d'héritiers renouvelés l'un après l'autre. Ces devoirs nous appellent à plus d'union et à une plus grande responsabilité. Cette image d'héritage me permet un enchaînement naturel avec l'idée d'une succession à Monsieur Pierre-Marie Michel. Je souligne bien sûr le terme de succession, il ne peut pas être question de remplacement.

Comme vous allez pouvoir le constater, la tâche est d'autant plus lourde que mon prédécesseur possédait des qualités, des capacités et des résultats hors du commun. Je reprends volontiers les propos de Julien Gracq qui avaient introduit son discours de réception :

Au début de l'après-midi, le vide se faisait dans l'Amirauté. J'entrai dans la chambre des cartes. Dès que j'en avais pour la première fois poussé la porte, je m'étais senti envahir par un sentiment que je ne saurais guère définir qu'en disant qu'il était de ceux qui nous désignent un lieu attirant, un lieu où il convient de se tenir. Cet auteur n'avait certainement pas été choisi au hasard puisqu'il est l'un des auteurs les plus discrets du paysage littéraire français, estimant que l'écrivain doit

disparaître derrière son œuvre.

Ce témoignage sera ponctué de réflexions recueillies auprès de sa famille et des membres résidants de notre compagnie.

Je savais en préparant cet hommage que j'entreprenais un travail important pour regrouper chronologiquement, autant que faire se peut, les innombrables domaines auxquels s'est adressé notre confrère. C'est avant tout, et de loin, la foi profonde, conductrice et enthousiaste dans ses démarches, ses motivations, ses engagements, ses résultats et ses objectifs qui m'a particulièrement impressionné.

Monsieur Michel n'est pas né en Ardèche comme on pouvait le supposer par les racines très anciennes de sa famille mais en Afrique occidentale, à Yabbassi au Cameroun. En effet, ses parents étaient partis en Afrique, son père dirigeait un comptoir commercial.

Pierre-Marie Michel avait trois frères et une sœur. Son plus jeune frère, le Professeur François Michel est bien connu des instances médicales.

Il était marié et père de trois enfants, Marie-Agnès, Bernard et Hélène.

Après avoir obtenu sa maîtrise de droit, Pierre-Marie Michel prépare, en 1951, un DEA de Droit administratif à l'École Supérieure de Commerce. Il perfectionne sa formation en 1955 à l'École Nationale que l'on vient de créer : « l'École Nationale des Impôts ». Comme le signalait le pasteur Roger Grossi dans son discours de réception, à cette période-là, la France se

préoccupe de résoudre le problème de l'énergie. Les responsables français signent le 25 mars 1957 le Traité de Rome, créant la Communauté économique et européenne et l'Euratom. C'est le développement de la nouvelle énergie atomique.

Pierre-Marie Michel rejoint en 1959 le site de Marcoule, il entre au Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) qui vient d'ouvrir ses portes. Il y effectuera toute sa carrière, exerçant ses responsabilités dans les affaires commerciales, la gestion, mais aussi en qualité de juriste. Il s'engage dans une voie d'avenir. L'État aura le souci de faire de ce secteur économique une source de précieux revenus. Alors la compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) sera créée.

En 1976 Pierre-Marie Michel est nommé chef de section économique, puis adjoint au directeur pour les Affaires générales. Il sait aménager les rapports humains et professionnels. On comprend sa forte implication au CEA qui représente alors l'entreprise la plus importante dans le tissu économique locorégional.

Ses activités d'économiste et de juriste feront qu'il sera appelé à la vice-présidence du Conseil économique et social du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, puis à la Présidence de la Commission à l'aménagement du Territoire. Ensuite, il s'occupera de la section « Prospective-Conjoncture ». En 1982, il est élu vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, puis Président du conseil d'Administration de l'École pour les études et la recherche en informatique et en électronique. De

1997 à 2000, il devient vice-président de la Commission des Affaires européennes des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie.

Nous pouvons comme cela alterner une progression professionnelle phénoménale et des activités caritatives et humanitaires.

À Bagnols-sur-Cèze, il adhère au mouvement des cadres chrétiens. À Nîmes il sera membre actif du comité d'Art Chrétien. Il sera Président du Secours Catholique du Gard. Il aura une activité dynamique au sein du comité contre la faim et pour le développement (CCFD).

De nombreuses personnes l'interpellent pour lui confier des responsabilités extraprofessionnelles. Il s'occupera du secrétariat de la Revue du Vivarais. Il sera vice-président du Centre d'Études et d'Histoire Religieuse Méridionale. Il effectuera des recherches sur deux siècles de l'histoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes.

« Il aime les livres et soigne leurs reliures ».

La poésie est un moyen, pour l'homme cartésien, d'utiliser ses hémisphères cérébraux de façon alternée. C'est le moyen de dire autrement, d'interpeller, sans imposer, ceux qui veulent s'investir à comprendre un texte qui s'exprime dans une langue connue. Elle ne dévoile sa substance que par un codage de subrogations faisant appel aux sens, aux organes des sens et peut enfin se permettre le verbe au-delà des conventions de la prose.

Toutes les poétesses et les poètes que j'ai rencontrés, connus ou inconnus, sont des personnes de

responsabilité donc d'engagements, sensibles donc délicates, intègres et debout donc quelquefois rigides, représentatives donc imaginatives, opiniâtres donc courageuses. La poésie est la douceur qui révèle l'émotivité. Le paradoxe, c'est qu'elle est souvent conduite par des personnes méthodiques. Observez le nombre de responsables religieux, politiques, professionnels qui se sont exprimés en vers. La poésie stimule la commisération, mais elle accroche les musiciens. C'est le contrepoids des rudesses sociales qui sert d'équilibre avec l'humanisme.

Le 16 octobre 1959, Monsieur Seston alors président de l'Académie de Nîmes, se recommande de Thaïes et de Homère pour recevoir notre confrère mathématicien Monsieur André Nadal. Il était élu au siège de Monsieur Marcel Coulon qui parlait ainsi : « La poésie est la clef de l'ordre humain et le miroir de l'âme ».

Avec Pierre-Marie Michel on peut aussi se recommander de Thaïes et de Homère. De 1967 à 1975, il publie quatre ouvrages de poèmes : « Les Garrigues » aux éditions Points et Contrepoints qui a obtenu le Prix Claude Sernet, « L'écorce, La feuille », « L'heure médiane » et « Cartulaire valaisan » aux éditions Formes et Langages.

Ces nombreuses performances ont été heureusement reconnues. D'une part, trois distinctions ont salué la qualité de ses travaux : le prix de la législation financière de la Faculté de Montpellier, mais aussi le Prix Orange club de la Presse et le Prix Brocéliande des écrivains de l'Ouest. D'autres part, trois décorations honorent ses œuvres littéraires

et ses mérites professionnels : il est élevé au rang de Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Palmes académiques, Chevalier de la Légion d'honneur.

Pour parler de ses activités d'académicien, il faut tout d'abord mettre Académie au pluriel :

Il a participé à la création de l'Académie de Lascours fondée en 1987, avant d'en devenir le Président. Plusieurs académies de Province suscitent sa candidature : l'Académie de Vaucluse, l'Académie de l'Ardèche.

Plus précisément à l'Académie de Nîmes : il est reçu comme correspondant le 19 mars 1999 sous la présidence de Mademoiselle Marcelle Viala.

Il est élu comme membre résidant le 25 avril 2003.

Il sera intronisé le 23 mai suivant.

Il occupera le poste de trésorier de l'Académie.

Dans cette nouvelle activité il se distinguera avec des résultats qui ont créé des précédents : la mise en conformité des finances de notre compagnie, un contrat avec la gardienne de l'Académie, il fera établir un reçu fiscal pour la cotisation académique.

Dans cette salle il fera trois communications : la première le 17 mars 2000 intitulée : *Guillaume II de Joyeuse, un méconnu de l'histoire* ; la seconde le 23 novembre 2001 titrée : *Monnaies de nécessité* ; la dernière le 25 octobre 2002 dénommée : *Conseil et Chambres de Commerce au XVIII^e siècle* .

Je n'ai jamais assisté à une séance à l'Académie à

laquelle il ne soit pas intervenu pour poser une question pertinente, ou pour proposer un complément d'information.

Sa famille me faisait part de ses loisirs multiples et variés : la lecture, l'écriture, la recherche généalogique, ses attachements à la culture pour le plateau ardéchois, ses rencontres avec des Pères de Notre-Dame-des-Neiges. Il écrivit dans la Revue du Vivarais. Il fit un travail d'archive au monastère Cabanoule près d'Anduze.

Sans oublier le témoignage, émouvant, de son fils Bernard, nous confiant certains de ses propos : « Je vais laisser tomber, disait-il, puis il trouvait toujours une motivation. »

« Ses participations, ses investissements étaient importants, par exemple pour l'église de Saint-Etienne de Lugdarès, où d'ailleurs une plaque commémorative a été mise en souvenir de son implication. Il était président de l'association pour la sauvegarde de cette église. »

« Des engagements, y compris pendant les vacances. »
« Il s'impliquait à fond. »

« Il fédérait avec autorité, avec intérêt pour « régaler » ses partisans. »

« Porteur, il restait à suivre. »

Il disait que « l'Aménagement du Territoire est affaire de raison et de cœur et que, plus on approche de l'homme que l'on peut nommer, plus on accède au monde, à l'universel ».

Je voudrais terminer cet éloge émouvant et

impressionnant par une lecture.

On peut lire en quatrième de couverture de ses ouvrages *L'heure médiane* et *L'écorce, La feuille* :

« J'allumerai des feux pour la fête médiane », écrit Pierre-Marie Michel au seuil de ce livre. Et c'est bien d'une fête du langage (images épousées, sens et son réunis indissolublement ainsi que l'âme et le corps) qu'il s'agit ici : une célébration grave mais heureuse des facettes innombrables de la splendeur vivante. Construit comme un paysage méridional, avec ses plans, ses creux, ses sommets, ses points d'eau autour desquels la flore, la faune et l'humain se rassemblent, ce recueil ouvre au lecteur attentif de multiples chemins où se perdre est la meilleure façon, sans doute, de trouver l'essentiel.

« Qui peut approcher le Verbe sans mourir écrasé de sève ?
Car nous ne sommes que l'écorce.
Qui peut approcher, solitaire, la mort sans frémir ?
Car nous ne sommes que la feuille.

Parfois, au détour. Elle nous apparaît simple et sereine dans la pauvreté de notre connaissance. Elle ... (trois points de suspension)

Que sa vie reste un exemple et que sa mémoire soit conservée, car l'esprit, fragmenté par la séparation, vit dans les esprits des descendants et des héritiers.

Cet événement ne peut pas rester sans de nombreuses réflexions personnelles. Je vous les communique et vous demande de les recevoir comme des images que l'on peut saisir ou laisser passer. Le

dénominateur commun ne sera pas révélé, il demeurera propre à chacun, c'est ma façon de respecter une audience.

Pour la famille et les amis qui viennent pour la première fois à l'Académie, si Richelieu a créé l'Académie Française en 1635, c'est en effet le 10 août 1682 à Versailles que Louis XIV signa les lettres patentes conférant aux membres de l'Académie de Nîmes « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie Française ».

Les premiers académiciens se sont réunis autour de la table située dans l'antichambre appelée «salle de Lordat » en hommage au bienfaiteur de l'Académie. Leur histoire continue de se perpétuer dans le temps.

L'Académie de Nîmes, est une compagnie multiséculaire qui a aussi l'esprit d'un Centre Hospitalier Universitaire : le compagnonnage. On a reçu, on a devoir de donner. Cela dans un esprit de bonne confraternité et de courtoisie. Faire parti des membres résidants de cette Académie qui a franchi au cours du temps les périls de traversées difficiles, c'est aussi respecter son histoire.

« NE QUID NIMIS » « Rien de trop », notre devise, m'évoque les trois filtres du sage : Vérité - Bonté - Utilité, sans excès, en sachant que le calme, la paix intérieure et la joie sont les aliments de la sagesse, avec de la profondeur dans la réflexion, de l'efficacité dans l'action, et du soin dans l'application et pourquoi pas un souci d'esthétique. Agir en homme de pensée et penser en homme d'action.

Je pense que côtoyer la culture, c'est être près de la nature. J'adhère complètement à l'idée que les connaissances scientifiques ne sont pas des ennemies de la foi et sont compatibles avec le respect des confessions et de la laïcité. Je le vis, comme une oscillation entre émerveillement et humilité.

Je pense à cette alternance entre la grandeur et la fragilité de l'homme tout au décours de sa vie.

Je sais l'énergie importante qu'il faut développer pour échafauder un plan et édifier sa réalisation et la facilité pour le détruire. À cet instant, on sait que la paix peut finir.

Je ne pense pas que l'on puisse accéder à un progrès social sans contrepartie humaniste ; cela, je le partage avec Monsieur Pierre-Marie Michel. D'ailleurs, dans cet esprit, j'ai espoir d'avoir un jour une responsabilité importante au sein du Secours catholique.

Je suis souvent venu à l'Académie de Nîmes écouter des confrères. J'ai partagé un goût d'histoire, de musique, de sciences, de mathématiques, d'art contemporain, de lettres, des récits de juristes, d'histoires vécues, d'archéologie, de paléographie ou d'architecture. J'ai écouté des mots et ce qu'ils représentent. Baigné de cette sémantique, j'ai appris à sentir la poésie. J'ai confirmé l'importance de l'éclectisme dans la

communication. J'ai écrit des textes particuliers et spécifiques. J'ai alimenté mon étonnement, ce qui d'après Aristote est le point de départ de la philosophie. Ces regards extra-professionnels ont contribué à maintenir l'équilibre entre le cartésianisme de mes études, de mes recherches, de mes enseignements et une certaine vision originale sur le monde et l'art.

J'ai espéré adhérer à cette société savante et concourir à échanger avec vous cette vue de l'esprit, dans un temps où la technologie a outrepassé la condition humaine.

Madame le Président, chers confrères, soyez tous remerciés de m'avoir accepté dans votre Compagnie.

C'est un honneur d'être au milieu de femmes et d'hommes aux savoirs variés et aux sensibilités diverses dans un esprit respectueux des différences : vivre dans la différence ; c'était l'intitulé du thème d'un colloque de l'Institut européen Séguier.

On se retrouve sur le même registre que celui qui permet la préparation d'un article scientifique avec en amont ce que nous ont laissé les prédécesseurs (la bibliographie), en action avec la vie de la compagnie (les manipulations), en aval les communications, l'édition, la publication du travail (l'article scientifique).

Je reçois cette invitation à siéger comme membre résidant à l'Académie de Nîmes, comme une conjoncture

pour continuer ce partage et pour offrir, dans la réserve, ce que mes yeux me laissent entrevoir, principalement et surtout lorsqu'ils sont empreints d'humanisme.

De nombreux applaudissements clôturent cette cérémonie; et le président invite les personnes présentes à se rendre dans les locaux du premier étage où Monsieur René Chabert reçoit les félicitations de ses confrères et amis.

La séance est levée à 18 heures.

0-0-0

0